

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 630

### 35 - Ille-et-Vilaine

### ASSOCIATIONS

### Créations

Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine

#### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CULTE MUSULMAN D'ILLE-ET-VILAINE CDCM - D'ILLE-ET-VILAINE.**

*Objet* : assurer la représentation des institutions musulmanes auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales du département ; initier et développer l'union et la solidarité entre les associations gestionnaires de mosquées et autres associations musulmanes sur le département ; oeuvrer à l'unité des musulmans du département par la coordination des actions, des démarches et des discours des dites associations, ainsi que par la mutualisation de leurs moyens respectifs ; soutenir moralement et financièrement les associations musulmanes exemple : construction ou rénovation de lieux de culte etc ; encourager et assister chaque association adhérente au CDCM dans le cadre de la mise en place d'actions sociales, éducatives et culturelles, telles que le soutien aux personnes âgées, aux plus démunies ; encourager la mise en place de carrés confessionnelle dans les cimetières dans toutes les communes d'Ille et Vilaine ; soutenir moralement et financièrement les Aumôneries musulmane hospitalière pénitentiaire et éducatives ; oeuvrer pour que les enfants musulmans puissent avoir accès à des repas équilibrés et conforme à la foi musulmane dans les cantines scolaires ; oeuvrer pour faciliter L'accès aux droits sociaux des musulmans et les défendre en justice au cas où ils seraient victimes de discrimination ; oeuvrer à créer l'unité et la cohésion pour l'organisations des fêtes musulmanes ; conseiller et d'assister les associations adhérentes, là où le besoin s'exprime, dans leur gestion administrative, comptable et matérielle ; sensibiliser, informer ces dernières aux lois de la République, et des dispositions légales et réglementaires régissant leurs activités ; impulser les initiatives et les projets au sein de chaque association adhérente conformément aux valeurs sociales musulmanes ; encourager et assister chaque association adhérente et autres associations conformément aux valeurs sociales musulmanes dans le cadre de la mise en place d'actions sociales, éducatives et culturelles, telles que le soutien aux personnes âgées, aux plus démunies ; permettre et accompagner le développement des établissements d'enseignements privés musulmans dans le respect des lois et règlements qui président à leur création ; former les éducateurs et enseignants intervenant dans les mosquées et associations musulmanes, et proposer un cadre pédagogique commun aux écoles ou structures éducatives pour l'enseignement de la langue arabe et l'éducation théologique ; assurer le développement des compétences professionnel des Imams et les cadres religieux par un accompagnement personnalisé exemple : Former les imams (qui en ont besoin) à la langue française ; oeuvrer au développent d'activités pour la jeunesse en soutenant moralement et financièrement les mosquées et associations musulmanes qui organisent les actions, loisirs et rencontres contribuant à leur épanouissement ; lutter contre toutes les formes de radicalisme et d'extrémisme et soutenant les actions en ce sens des mosquées et associations musulmanes

*Siège social* : 1, allée Billie Holiday, 35770 Vern-sur-Seiche.

*Date de la déclaration* : 28 mai 2021.

*La Directrice de l'information légale et administrative* : Anne DUCLOS-GRISIER